Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive

Les membres fondateurs de l'association « *Ligue régionale Ile de France de Rugby* » se sont réunis en Assemblée générale constitutive le lundi 9 octobre 2017, au Centre National de Rugby, situé 3-5 rue Jean de Montaigu à Marcoussis (91 463).

Etaient présents :

- GABBANINI Laurent, domicilié au 1 avenue Cuzin à Toulon (83 000)
- MICHELLET Claude, domicilié au 90 avenue du Général De Gaulle à Saint-Mandé (94 160)

L'association dite « *Ligue Régionale Ile de France de Rugby* » est constituée par la Fédération Française de Rugby (F.F.R.) conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts de la F.F.R. et des articles 19 et 20 de son règlement intérieur.

L'objet de l'association constituée est le suivant :

- Elle a pour objet d'encourager et développer la pratique du jeu de rugby (rugby à XV, rugby à 7, rugby à 5, rugby de plage et toutes autres formes de rugby appliquant les règles du jeu fixées par World Rugby) dans son ressort territorial, par délégation de la F.F.R. dont elle assure la représentation.
- Elle s'engage à appliquer l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, les statuts et règlements de la F.F.R. ainsi que la charte d'éthique et de déontologie du rugby français.

En application des dispositions de l'annexe I-5 de l'article R. 131-3 du code du sport, son territoire est identique à celui de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Sa durée est illimitée.

Les délibérations suivantes sont successivement mises au vote de l'Assemblée générale :

1ère délibération

L'Assemblée générale adopte les statuts de l'association et l'établissement de son siège social au 90 avenue du Général De Gaulle à Saint-Mandé (94 160). Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2ème délibération

Dans le respect de ses statuts et jusqu'à la première Assemblée générale élective, l'association sera administrée par les deux membres fondateurs ci-après désignés :

NOM/Prénom	Nationalité	Adresse	Profession
GABBANINI Laurent	Française	1 avenue Cuzin, 83 000 Toulon	Directeur Général Adjoint de la FFR
MICHELLET Claude	Française	90 avenue du Général De Gaulle, 94 160 Saint-Mandé	Retraité de la Fonction publique d'Etat

Ces membres désignés acceptent leurs fonctions et s'engagent à exercer ces dernières conformément aux statuts. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3ème délibération

L'Assemblée générale donne pouvoir à MICHELLET Claude aux fins d'effectuer toutes démarches nécessaires à la constitution de l'association (déclaration de création à la préfecture et publication au Journal Officiel, demande d'immatriculation au répertoire SIRENE, ouverture d'un compte bancaire). Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive, signé par les membres fondateurs.

Fait à Marcoussis, le lundi 16 octobre 2017.

GABBANINI Laurent
Membre « Fondateur »
Administrateur de la Ligue régionale

MICHELLET Claude
Membre « Fondateur »
Administrateur de la Ligue régionale

